

est acceptable comme base de changements constitutionnels. Le chef de l'opposition au Sénat, le sénateur Castonguay et d'autres ont répondu éloquentement dans l'affirmative. Je ne contredis pas le sénateur Stewart d'Antigonish—Guysborough qui a souligné les dangers d'un référendum, mais son manque d'enthousiasme pour ce référendum n'est partagé que par une poignée de parlementaires. Qui plus est, je pense que les critiques qu'il a faites du référendum proposé pourraient s'appliquer à tout référendum.

Le sénateur Grafstein vendredi et le sénateur Kenny cet après-midi ont énoncé certains des critères dont ils se serviraient pour juger une proposition constitutionnelle. Dans le cas du sénateur Grafstein, c'était si la proposition enrichissait la culture du pays. Pour le sénateur Kenny, c'était si elle rendait le voisinage plus sûr. Je pense qu'ils s'attendent à trop de la Constitution. Ils s'attendent à ce que les modifications constitutionnelles règlent tous les problèmes auxquels le pays est confronté depuis des années. Aucune entente ni aucune constitution ne peuvent régler d'un seul coup et pour toujours tous les problèmes du monde entier ou même du pays.

● (1900)

Honorables sénateurs, juste en passant, comme j'ai parlé du sénateur Stewart il y a quelques minutes, je voudrais dire que, probablement sans le vouloir, il a été injuste envers le sénateur Castonguay quand il lui a reproché d'avoir éludé la question sur les conséquences d'un vote négatif au Québec à ce référendum.

À mon avis, le sénateur Castonguay a répondu très directement à la question. Je vais lire l'essentiel de ce qu'il a dit hier soir, en réponse à cette question. Comme on peut le voir à la page 2006 du *hansard*, il a déclaré:

[...] il est clair que si les Québécois en venaient à répondre négativement à ces ententes [...] il me semble que ça dégagerait chez vous, dans les autres parties du pays, une réaction très négative parce qu'il me semble que dans l'entente que nous avons devant nous, il y a eu un effort sincère de la part de chacun pour en arriver à des compromis qui paraissent raisonnables même s'ils ne sont pas toujours satisfaisants.

Donc si ce que je crois est juste, cette réaction négative ne permettrait pas que les négociations reprennent, ne permettrait pas un simple retour au statu quo. Je vois mal comment un gouvernement pourrait reprendre un tel exercice une autre fois.

Il me semble aussi que les Canadiens des autres provinces qui ne veulent pas uniquement régler la question du Québec voudraient également passer et progresser sur les autres plans qui font partie de cette entente. Ils ne pourraient attendre indéfiniment l'accord du Québec.

Le sénateur Castonguay a conclu ainsi:

Je ne veux pas me lancer dans des spéculations sur toutes sortes de scénarios plus ou moins négatifs mais il me semble qu'on peut au moins conclure qu'un simple retour au statu quo ne serait pas possible et que nous traverserions une période extrêmement difficile et que pour tous les tenants de l'indépendance au Québec, ce serait une étape majeure et presque irréversible dans cette voie.

[Le sénateur Murray.]

Je trouve que cette déclaration est franche et sans équivoque.

**Le sénateur Stewart:** Honorables sénateurs, je pense que je dois au sénateur Castonguay de dire quelques mots là-dessus, si le sénateur Murray me le permet.

Ce à quoi fait allusion le sénateur Castonguay dans sa réponse au sénateur Molgat, comme nous pouvons le constater d'après ce que le sénateur Murray vient juste de lire, c'est ce qui se passera dans le reste du Canada si le Québec vote «non». Ce que je voulais demander quand je l'ai accusé «d'esquiver la question» c'est quelles seraient les conséquences au Québec si cette province se prononçait massivement contre l'entente au cours du référendum?

**Le sénateur Murray:** La réponse se trouve dans le dernier paragraphe.

**Le sénateur Cogger:** Une décision presque irréversible.

**Le sénateur Stewart:** Peut-être n'est-il pas juste de poser cette question au sénateur Murray, mais est-ce que le sénateur Castonguay veut dire que si le Québec se prononce contre l'entente cela signifiera l'acheminement de cette province vers l'indépendance? Si tel est le cas, alors je retire le mot «esquiver».

**Le sénateur Murray:** Je ne pense pas que je devrais interpréter les mots du sénateur Castonguay, ni rien y ajouter. Il disait:

[...] il me semble qu'on peut au moins conclure qu'un simple retour au statu quo ne serait pas possible et que nous traverserions une période extrêmement difficile [...]

Je citais la version anglaise de quelque chose qui a été prononcé en français, mais je suis persuadé qu'elle est fidèle.

[...] et que pour les tenants de l'indépendance au Québec, ce serait une étape majeure et presque irréversible dans cette voie.

Honorables sénateurs, le sénateur Stewart, lui aussi, régurgitait certaines des spéculations de la presse, en juillet et août, au sujet de l'objectif d'un référendum national et des intentions du premier ministre et du gouvernement.

Il n'y a pas de mystère. Tous ceux d'entre nous qui ont participé aux discussions sur le projet de loi référendaire, en juin, ont dit clairement qu'il y aurait des circonstances où un référendum national serait souhaitable. Qu'il était possible que le gouvernement ait recours à un référendum pour sortir d'une impasse. Il était possible, dans le meilleur des scénarios, que l'on organise un référendum pour ratifier une entente et je pense avoir dit, peut-être pas lors du débat, mais en réponse à une question, que si un référendum ne fait pas partie du processus de modification, l'utiliser pour ratifier une entente politique entre les premiers ministres pourrait servir à accélérer le processus formel de ratification.

Le premier ministre et M. Clark ont dit sans équivoque qu'une entente négociée avait toujours été notre idéal. C'était notre but, notre objectif de prédilection. La presse, pour quelque raison que ce soit, continue de prêter des intentions à notre premier ministre, laissant entendre qu'il cherchait un échec de façon à pouvoir présenter unilatéralement une initiative fédérale et à demander à la population de la ratifier.